



## **MOBILITES D'ETUDES 2024-25**

### **Attestations linguistiques**

Tous les étudiants candidats à une mobilité doivent impérativement fournir **pour chacun des 3 vœux** :

- soit une Attestation linguistique ICP (indications ci-dessous)
- soit une certification (TOEFL ou IELTS)

**Selon les prérequis linguistiques spécifiques à chaque destination, indiqués dans la mappemonde.**

Vous trouverez ci-dessous, le lien ainsi que le mot de passe vous permettant d'effectuer un test puis de télécharger votre attestation linguistique ICP :

<https://formation.icp.fr/course/index.php?categoryid=1396>

Le mot de passe : **MOB2425**

-----

#### **La plateforme de tests sera accessible**

Du 4 au 31 octobre inclus

#### **Les attestations seront téléchargeables sur *formationicp.fr***

Du 1er au 22 novembre inclus

Pour augmenter vos chances, nous vous recommandons d'évaluer vos niveaux dans toutes les langues maîtrisées.

*N.B. Si vous êtes inscrits au Pôle Langue et vous repassez un test de niveau dans le but d'obtenir une attestation pour la mobilité, le résultat de ce dernier sera sans conséquence sur votre placement dans le groupe de niveau Pôle Lague.*